

## RÈGLEMENT « Be My Guide ! »

### I/ Organisation

- 1) "Be My Guide" est un projet créé par Montreux-Vevey Tourisme.
- 2) L'objectif de ce projet est de réunir locaux et visiteurs – autrement dit guides et hôtes -, lors d'une journée (ou plus) de rencontre, partage et découverte à Montreux Riviera. Il s'agit avant tout d'une expérience humaine.  
Une personne établie au sein de la destination ou connaissant fort bien la région s'improvisera "GUIDE" et fera découvrir à son "HÔTE" ses endroits et/ou activités préférés.
- 3) La plateforme est ouverte à toutes personnes majeures (18 ans révolus).

### II/ Participation

- 1) Les « GUIDES » et/ou « HÔTES » sont invités à prendre des photos et les partager sur les réseaux sociaux via les hashtags #bemyguidech et #montreuxriviera ou à nous les envoyer à [concours@montreuxriviera.com](mailto:concours@montreuxriviera.com) avec pour objet : **Photos/vidéos « Be My Guide »**. Ils peuvent aussi réaliser une vidéo résumant leur journée. Pour les vidéos, ils peuvent nous envoyer un e-mail avec le lien de téléchargement [Wetransfer](#) du fichier vidéo, qui doit être dans l'un des formats suivants : **.mov ou mp4**. Les renseignements suivants doivent aussi être obligatoirement mentionnés dans l'e-mail de candidature:

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Date de naissance : .....
- Adresse postale complète : .....
- Pays : .....
- E-mail : .....
- Téléphone : .....
- Mention des nom, prénom du GUIDE : .....
- Mention certifiant l'acceptation du règlement:  
« Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les conditions. »
- Lien de téléchargement Wetransfer de la vidéo : .....

Les vidéos sélectionnées seront mises en ligne sur la Chaîne Youtube de Montreux Riviera (<http://www.youtube.com/user/MontreuxRivieraTV> ).

- 2) La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

### **III/ Modifications**

- 1) L'organisateur « Montreux-Vevey Tourisme » se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'expérience si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, la responsabilité de « Montreux-Vevey Tourisme » ne saurait être engagée à aucun titre.

### **IV/ Conditions de participation & validité de la participation**

1. La participation à l'aventure « Be my guide » est gratuite et ouverte à toute personne physique âgée d'au minimum 18 ans.
2. Tout participant à l'aventure accepte :
  - que son film et ses photos (et tout autre contenu) puissent être diffusés par Montreux-Vevey Tourisme sur ses sites internet et réseaux sociaux et par ses partenaires
  - que son film et ses photos (et tout autre contenu) puisse être transmis à des tours opérateurs et des journalistes
  - qu'il puisse lui-même apparaître sur le film (par ex. les guides)
3. LE GUIDE n'est pas autorisé à percevoir quelque rémunération pour le service proposé.
4. Si les activités proposées par le GUIDE et choisies par l'HÔTE exigent des coûts (entrées aux musées, transports etc.), ceux-ci seront à la charge des participants (GUIDE et HÔTE).
5. Si le GUIDE propose une activité payante liée à des services proposés par sa propre entreprise ou association, il n'est alors pas autorisé à la facturer à son HÔTE.
6. L'organisateur se réserve par conséquent le droit de procéder à toutes vérifications qu'il jugera utiles en ce qui concerne l'identité et l'adresse de chaque Participant. Seules seront retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations du présent article.
7. Le participant doit être titulaire de l'ensemble des droits d'auteurs du film et des photographies qu'il partagera et accepte de transmettre tous les droits à Montreux-Vevey Tourisme. Il reste toutefois toujours propriétaire de son contenu.
- 8 Le participant garantit à l'organisateur, le cas échéant, être en possession de l'accord préalable des figurants éventuels. En conséquence, l'organisateur dégage toute responsabilité liée au droit à l'image. Le caractère diffamatoire, raciste, pornographique de l'œuvre ou encore susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque (selon le jugement du jury) sera éliminatoire.
- 9 L'organisateur se réserve le droit de refuser une contribution si elle ne respecte pas les termes du règlement ou se révèle contraire aux bonnes mœurs.

#### **V/ Collecte d'informations – Loi informatique et libertés**

- 1) Les données nominatives recueillies sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour les nécessités de leur participation. Les participants pourront demander à ne pas figurer ou être retirés du fichier à tout moment, ils bénéficieront d'un droit d'accès de rectification et de radiation des données les concernant sur simple demande à l'adresse suivante ([concours@montreuxriviera.com](mailto:concours@montreuxriviera.com)).

#### **VI/ Cas de force majeure / réserves**

- 1) La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, l'aventure devait être modifiée, écourtée ou annulée.
- 2) L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.
- 3) L'organisateur « Montreux-Vevey Tourisme » est déchargé de toute responsabilité.
- 4) Chaque participant – HÔTE et GUIDE – participe en engageant sa propre responsabilité.
- 5) Les collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme sont autorisés à participer.

#### **VII/ Litiges**

- 1) Toute difficulté d'application ou d'interprétation du règlement sera tranchée exclusivement par l'organisateur.
- 2) Le for juridique se trouve à Vevey (Vaud, Suisse).